

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 octobre 2013 D'HANDI CAP EVASION 38

Vingt huit adhérents sont présents, vingt huit sont représentés. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut statuer. La séance est ouverte à 17 H 00 par la Présidente.

Rapport moral

La Présidente souhaite la bienvenue à tous et présente le rapport moral suivant : elle remercie tous les adhérents présents et représentés, tout particulièrement les membres du conseil d'administration qui ont la lourde tâche d'organiser la vie de cette association. Cette année 2013 comme les années précédentes, a été très riche. HCE38 a mis, comme depuis quelques années, l'accent sur les plus jeunes, et a trouvé un moyen d'emmener beaucoup d'enfants sur une randonnée par an. Des sorties variées sont proposées pour satisfaire tout le monde. Dernièrement un week-end exceptionnel a ouvert un débat interne. Ce week-end était magnifique mais très dur. Devait-on faire cela ? Doit-t-on dans la vie toujours se satisfaire de la facilité ? Chacun à sa manière répond à ce dilemme. Vaste question, vaste réponse..... Cette année, le programme a beaucoup changé, certains se sont même trompés : à des sorties notées moyennes, ils se sont retrouvés dans des sorties trop dures, le conseil d'administration s'en excuse, il n'a pas toujours été possible de mentionner ces modifications sur le journal. Le conseil d'administration veillera à remédier à cela. Toutefois le CA s'est appliqué à satisfaire les adhérents, qui sont toujours aussi nombreux, cela fait chaud au cœur. Le nombre des accompagnateurs, l'état des joëlettes, le nombre de véhicules préoccupent beaucoup les organisateurs lors des sorties. La Présidente rappelle qu'il faut en avoir conscience et que cela crée bien des soucis. En conclusion la Présidente précise que chaque adhérent peut, à sa manière, aider l'association.

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport d'activité

L'association compte cette année cent trente cinq adhérents. Cette augmentation significative est due au changement de mode de calcul. Cette année, pour les adhésions "familiale", chaque membre de la famille est comptabilisé, ce qui permet d'avoir une vision très juste du nombre et de chaque type d'adhérents.

Sorties et séjours : 22 sorties pulka et joëlettes ont eu lieu, 3 week-end et 2 mini séjours ont été organisés. 3 sorties joëlettes ont été annulées : une à cause de la météo, les deux autres par absence d'organisateur. Cette année le nombre de passagers pulka est en forte augmentation (10 contre 5 l'année dernière), ainsi que le nombre de handicapés marchant (116 contre 91 en 2012) et de simples accompagnants (64 en 2013 pour 49 en 2012), par contre le nombre de passagers joëlette est en diminution (65 contre 73). Le nombre d'accompagnateurs se maintient (268 pour 263 en 2012). Le deuxième séjour (Ubaye) a été réalisé avec un gros déficit d'accompagnateurs. Le programme a beaucoup bougé cette année, ce qui complexifie les inscriptions, notamment pour les adhérents qui ne consultent pas le site internet. Le 9 juin a eu lieu une sortie avec les associations D'Croche moi la montagne et Parents ensemble.

Communication : Des plaquettes ont été déposées à la Maison de la montagne à Grenoble, l'office du tourisme, la Source à Fontaine, le Secours Catholique, le Carrefour du bénévolat, le siège des "grimpeurs des Alpes", la maison départementale de l'autonomie et les mairies d'Echirolles, de Seyssinet, de Grenoble, de Fontaine, la maison des sports et à l'APFA. Cette année HCE 38 a pu à nouveau participer à la randonnée Sipavag du printemps. De nouvelles affiches et cartes de visite ont été éditées, ainsi que 4 journaux. 2 articles ont été publiés dans le Dauphiné Libéré.

Instants de convivialité : Le repas de Noël le 8 décembre 2012 autour d'un sauté d'un bœuf en goulasch a réuni 44 participants. HCE 38 a été partenaire du Parc national des écrins dans le cadre de son 40^{ème} anniversaire et a organisé un week-end en Oisans au refuge de la Lavey. La météo n'a pas été très favorable mais l'ambiance était au beau fixe.

Partenariat : Le COSAD (comité départemental de sport adapté – ex-COSAI) a loué deux joëlettes. Des accompagnateurs HCE38 étaient présents à cette sortie.

Formation : 20 élèves AMM ont été formés. Les membres de l'association assurent également, lors de nos sorties, la formation des personnes qui souhaitent louer une joëlette.

Remerciements : A nos cinq réparateurs qui prennent soins de nos joëlettes qui sont vieillissantes et demandent de plus en plus d'entretien.

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Bilan financier

La comptabilité est désormais gérée avec le logiciel Money. HCE38 possède trois comptes : un compte courant et un livret A association à la Caisse d'Epargne et un compte au Crédit Mutuel. La plupart des associations sportives débutent leur activité le 1er septembre. Il a donc été décidé par le conseil d'administration de démarrer la période comptable au 1^{er} septembre et non au 1^{er} octobre comme les années précédentes. Les demandes de **subventions** qui sont présentées aux différents organismes s'en trouvent grandement facilitées. Le bilan financier est donc conforme à cette décision.

Les charges : Pas de grande différence d'une année sur l'autre hormis les dépenses d'hébergement pour un des séjours car celui dans le Lubéron était en demi-pension et pas en gestion libre ce qui a généré un surcoût.

Les recettes : ST Microelectronics a accordé une subvention exceptionnelle de 477,50 € qui a permis l'achat d'un ordinateur portable dédié à la comptabilité. Dans le cadre de son 40^{ème} anniversaire le Parc national des Ecrins a attribué à HCE38 une somme de 500 €, pour la réalisation d'un week-end en Oisans en septembre. Cette somme a été versée en août 2013, alors que les dépenses ne seront prises en compte que dans l'exercice 2013-2014. L'exercice 2012-2013 se termine donc avec un bilan positif. Toutefois ce résultat est dû aux nombreuses subventions de fonctionnement accordées par différents organismes, sans ces aides, HCE38 ne serait pas en mesure d'équilibrer son budget et la réserve de trésorerie en serait fortement diminuée. La crise actuelle ne rend pas optimiste pour l'avenir. Les subventions risquent fort d'être diminuées voire supprimées.

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé par 53 voix pour et 3 abstentions.

Montant des cotisations

Une augmentation du montant des cotisations 2014 est proposée. Elle se décline de la manière suivante : adhésion individuelle 23 €, familiale 28€, sympathisant 23 €, Association de moins de 100 adhérents 38 € et association de plus de 100 membres 100 €.

Le nouveau montant des cotisations est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Budget prévisionnel 2013-2014

L'augmentation de cotisation a d'ores et déjà été prise en compte dans le budget prévisionnel. Ce dernier ne diffère pas beaucoup de celui de l'an dernier.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

La trésorière précise que les différentes pièces comptables sont à la disposition des adhérents qui le souhaitent.

Election du conseil d'administration

Un tiers du conseil d'administration est renouvelé chaque année. Les membres sortant sont : Sylvie Rochas, Christian Lanfrey et Iraj Hosseini-Sadrabadi. Se présentent : Sylvie Lecomte, Nicole Laureys et Sylvie Rochas.

Les candidatures sont soumises au vote à bulletin secret. Sont élues à la majorité des personnes présentes ou représentées : Sylvie Lecomte, Nicole Laureys et Sylvie Rochas.

Questions diverses

Un débat à lieu sur la pertinence de louer les joëlettes alors qu'elles sont très vieilles. La Présidente rappelle que chaque personne qui loue une joëlette doit auparavant venir se former lors d'une sortie de l'association et que cette location permet par exemple aux salariés de Bull d'emmener en randonnée un de leur collègue qui est en fauteuil. Si HCE38 ne faisait plus de location cette sortie ne pourra pas avoir lieu. Par ailleurs, il y a eu peu de locations cette année et il n'y a pas eu de problème particulier. De plus un chèque de caution est demandé. Enfin les adhérents sont informés que tous ceux qui le souhaitent recevront le journal sous format électronique afin de faire des économies de photocopies et d'affranchissement. Un mail sera adressé à chaque adhérent. Les adhérents n'ayant pas de mail continueront bien évidemment à recevoir le journal sous format papier.

Date à retenir

- Réunion de programmation des sorties, vendredi 15 novembre à 20 H 00,
- Assemblée générale d'HCE national les 23 et 24 novembre à Lyon,
- Repas de Noël, samedi 14 décembre,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H. Les participants se retrouvent autour du pot de l'amitié.